Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230515-BC2023-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/05/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 15 MAI 2023

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Attribution et autorisation de signature du marché n°2023/46 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station de lavage de poids lourds

N°BC2023-062

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**18**
Nombre de pouvoirs	**3**
Votants	**21**
Secrétaire de séance : Monsieur Pierre SANIER	

L'an 2023, le 15 mai à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 09 mai 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY)

Étaient excusés :
Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Talal ABDELKADER (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,
Le pôle technique de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux est actuellement situé au parc d'activité de la Rabette situé au 19 rue Jean Louis Chanoine à Dreux.

Dans le cadre du déménagement des services techniques au parc de la Radio, une station de lavage dédiée aux bennes à ordures ménagères doit être construite sur un terrain à proximité du site de « La Radio » pour le service de collecte des déchets effectué en régie.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 400 000,00 € HT

Le présent marché a pour objet de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette station de lavage.

Une procédure formalisée a été lancée le 10 mars 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour la conclusion d'un marché composite conclu, pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire, pour partie provisoire et pour partie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commandes de 10 000 € HT.

Le marché est décomposé en tranches comme suit :

Tranches	Intitulé
Tranche ferme	Missions de base (conception et suivi des travaux) Mission complémentaire n°1 : accompagnement à l'obtention des subventions et rédaction des dossiers de demande de subventions
Tranche optionnelle n°1	Mission complémentaire n°2 : ordonnancement, pilotage et coordination
Tranche optionnelle n°2	Mission complémentaire n°3 : Choix et suivi des prestataires tiers pour le CSPS

Le marché sera conclu pour une durée estimative de 25 mois.

À l'issue du délai de consultation une seule offre a été réceptionnée.

La Commission des marchés à procédure adaptée (CoMAPA), réunie le 4 mai 2023, a émis un avis favorable à l'attribution de ce marché au groupement dont la société IMING SERVICES est le mandataire (et composé avec la société BCF INGENIERIE SARL D'ARCHITECTURES) qui présente une offre conforme aux attentes et constitue ainsi l'offre économiquement la plus avantageuse.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.1414-3,
VU le code de la commande publique,
VU le 3° de la délibération n° 2021-75 du 12 avril 2021 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services passés selon une procédure formalisée,
VU l'avis favorable de la CoMAPA réunie le 4 mai 2023

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : ATTRIBUE le marché n°2023/46 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station de lavage de poids lourds au groupement dont la société IMING SERVICES est le mandataire (et composé avec la société BCF INGENIERIE SARL D'ARCHITECTURES) pour une durée estimative de 25 mois et conclu
- pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour partie provisoire de 38 258,00 € HT (toutes tranches comprises) décomposé comme suit :
- montant global et forfaitaire pour partie provisoire de la tranche ferme : 33 890 € HT ;
-montant global et forfaitaire de la tranche optionnelle n°1 : 3 528 € HT ;
-montant global et forfaitaire de la tranche optionnelle n°2 : 840 € HT ;
- pour partie conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commandes de 10 000,00 € HT ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le marché.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 26 mai 2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 26/05/2023

Gérard SOURISSEAU
Président



Pierre SANIER
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.